

Infrastructures aéroportuaires/Modernisation de l'aéroport international Léon Mba ADL prêt à investir 40 milliards



Le ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Mfoumou Ondo, lors de l'entretien avec ...

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Le projet a été longuement débattu au cours de la séance de travail entre la ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Mfoumou Ondo, et le directeur général d'Aéroport de Libreville, Jean-Michel Ratron.

LE ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Mfoumou Ondo, a eu une séance de travail, jeudi dernier, avec le directeur général d'Aéroport de Libreville (ADL), Jean-Michel Ratron. Au cours de cette réunion, le responsable de la société privée en charge de la gestion de l'aéroport international Léon-Mba a présenté à son

hôte les projets d'ADL en matière de modernisation et d'extension de l'aéroport de la capitale. Et ce, en vue de l'augmentation de sa capacité d'accueil, en attendant la construction prochaine d'une nouvelle infrastructure aéroportuaire. Pour mener à bien ces projets, M. Ratron souhaite continuer à travailler en partenariat avec l'Etat gabonais, comme c'est le cas depuis trente ans que ADL a la charge de l'exploitation de l'aéroport international Léon-Mba. A cet effet, le directeur général sollicite l'accord du gouvernement afin de démarrer les travaux estimés à près de 40 milliards de francs, mais qui ne nécessitent aucun financement des autorités gabonaises. « Ce projet d'aménagement des infrastructures existantes dans le cadre du par-



... le directeur général d'ADL, Jean-Michel Ratron.

tenariat public/privé, sera totalement autofinancé par ADL une fois l'accord de l'Etat gabonais obtenu », a indiqué M. Ratron. Pour assurer la continuité d'un service aéroportuaire de qualité, le directeur général d'ADL a informé le membre du gouvernement de la disponibilité du concessionnaire à initier des négociations avec l'Etat gabonais, afin de déterminer les paramètres d'une possible extension de son accord de concession. Les points clés de cette négociation pourraient être, entre autres, l'accord sur les paramètres dimensionnant du nouveau cahier de charges, l'accord sur la stratégie de financement du nouveau programme d'investissement, y compris les conséquences induites sur le niveau des

redevances aéroportuaires et sur la nature et le montant de la rémunération de l'Etat, ainsi que la réduction des accords des points listés au niveau du schéma concessionnel existant. Le responsable d'ADL est donc prêt à prendre en compte les attentes légitimes de l'Etat en termes de qualité de services à offrir aux passagers lors de la Coupe d'Afrique des nations Total, Gabon 2017, que notre pays abritera du 14 janvier au 5 février 2017. « Nous sommes prêts à avancer très rapidement sur ce dossier pour être au rendez-vous de cet événement panafricain, si tel est le désir de l'Etat », a indiqué M. Ratron. Le directeur général a noté des obstacles en matière de capacités auxquels l'aéroport international Léon-



L'aéroport international Léon-Mba de Libreville appelé à être modernisé.

Mba ferait face à partir de l'année prochaine. La zone internationale de l'aérogare actuelle étant en limite de capacité depuis 2014. Elle nécessite donc une extension très significative pour pouvoir accueillir les passagers dans les conditions satisfaisantes d'ici à l'ouverture du nouvel aéroport. La zone domestique nécessiterait également une légère extension pour les mêmes raisons. La piste ne présente pas de risques capacitaires pour les prochaines années. Toutefois, les parkings avions devront néanmoins être adaptés à l'évolution des aéronefs desservant Libreville. C'est également le cas des passerelles qui demandent à être changées et leurs capacités augmentées. Au regard des besoins de

financement de tous ces travaux, ADL souhaite avoir de la lisibilité sur l'éventuelle reconduction de la convention avec le Gabon. « La première qui date de trente ans s'achève fin 2018 », a conclu le directeur général d'ADL. Le ministre des Transports et de la Logistique a, pour sa part, dit la volonté de l'Etat gabonais à soutenir les projets porteurs, l'aéroport de Libreville étant un vecteur de croissance pour l'économie gabonaise. Son département ne ménagera donc aucun effort pour appuyer toutes ces initiatives qui visent à rendre l'aéroport international Léon-Mba plus moderne et compétitif, a estimé Mme Mfoumou Ondo.

Rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté

50,72% des personnes touchées par l'extrême pauvreté vivent en Afrique subsaharienne

W.N.
Libreville/Gabon

LA Banque mondiale a rendu récemment public son rapport consacré à la pauvreté et la prospérité partagée dans le monde. Ainsi, s'agissant du continent africain, sur les 767 millions de personnes touchées par l'extrême pauvreté, recensées en 2013, quelque 389 millions vivent en Afrique subsaharienne, indique le rapport publié par l'institution de Bretton Woods. Le nombre des Africains vivant sous le seuil de pauvreté, avec moins de 600 francs par jour, représente 41 % de la population du continent. Cependant, le même rapport de la Banque mondiale indique que l'extrême pauvreté continue de reculer dans le monde. Depuis les années 1990, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a diminué de 1,1 milliard alors que la population totale progressait, elle, de presque 1,9 milliard. Entre 2012 et 2013, le nombre de personnes souffrant d'extrême pauvreté a même diminué de 12%, soit l'équivalent de 114 millions

de personnes en moins. Ce reflux s'explique essentiellement par les progrès accomplis en Asie de l'Est et du Sud, notamment en Chine, en Indonésie et en Inde. « Le nombre de personnes privées d'un revenu décent reste néanmoins bien trop important », a toutefois relativisé le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, cité dans le rapport. La Banque mondiale qui ambitionne d'éradiquer l'extrême pauvreté, d'ici à 2030, prévient que cet objectif ne sera atteint qu'en s'attaquant aux inégalités. Dans ce cadre, le rapport distingue les inégalités entre les pays, qui ont tendance à se réduire depuis 25 ans, sous l'effet bénéfique de la mondialisation, et les inégalités à l'intérieur des pays qui, elles, au contraire, ont tendance à augmenter. Dans 34 des 83 pays étudiés sur la période 2008-2013, les experts relèvent, par exemple, que les revenus des 60 % les plus riches ont augmenté plus vite que ceux des 40 % les plus pauvres. Dans 23 pays, ces derniers ont même vu leur niveau de revenus diminuer en termes absolus. « Le message est clair: nous n'y parviendrons qu'en faisant en sorte que la croissance profite aux plus

pauvres. Et, pour cela, il faut absolument s'atteler aux fortes inégalités, surtout dans les pays qui concentrent un grand nombre de pauvres », a encore déclaré le président

de la Banque mondiale. M. Kim. Après avoir étudié les expériences de plusieurs pays ayant réussi à réduire sensiblement les inégalités, ces

dernières années, comme le Brésil, le Mali, la Tanzanie et le Cambodge, la Banque mondiale recommande aux pays les plus touchés par l'extrême pauvreté, d'investir

dans la petite enfance, de garantir une couverture médicale universelle, de mettre en œuvre des paiements en liquide aux plus démunis et d'encourager l'éducation.

La cuisine DES PROS.

CODIGEL BONNET Scotsman

DÉCOUVREZ NOTRE LARGE ÉVENTAIL DE PRODUITS DE CUISINE POUR PROFESSIONNELS

Photos non contractuelles, dans la limite des stocks disponibles sur tout le territoire

cogetic services

BP 2138 LIBREVILLE - Tél : (+241) 01 79 28 86 / 01 79 28 87 / 01 79 27 83 - Fax : (+241) 01 79 28 87 37
 P.O. Box : Tél : 07 14 01 50 - Fax : 01 55 99 53 - FRANCOVILLE - Tél : 08 34 91 24 / 07 90 81 58
 ST 90 18 75 - Fax : 01 67 14 44
 cogetic.services@cogetic-services.com - www.cogetic-services.com

Nous construisons l'avenir